

# Document

## Pourquoi Israël a-t-il attaqué des civils en Méditerranée ?

(<http://www.voltairenet.org> - par Thierry Meysan)

**31.05.2010**

Israël a pesé à l'avance les conséquences de l'attaque qu'il a lancé contre un convoi humanitaire maritime. Quels sont ses objectifs en déclenchant une crise diplomatique mondiale, pourquoi a-t-il défié son allié turc et son protecteur états-unien ?

L'attaque conduite par trois patrouilleurs lance-missiles israéliens de classe *Saar*, le 31 mai 2010, contre la flottille de la liberté, dans les eaux internationales de Méditerranée illustre la fuite en avant de Tel-Aviv.

La flottille de la liberté est une initiative de militants des droits de l'homme [1] [2], soutenue par le gouvernement turc. Son objectif est à la fois de véhiculer de l'aide humanitaire jusqu'à Gaza et, ce faisant, de briser le blocus mis en place illégalement par l'armée israélienne à l'encontre d'1,5 million de Gazaouites.

La décision d'aborder des navires civils dans les eaux internationales constitue un « acte de guerre » au regard du droit international. Juridiquement parlant, il y a eu vol des navires et de leurs cargaison, enlèvement et séquestration de leurs passagers, meurtres ; voire assassinats, si l'on admet les informations de la télévision turque selon laquelle les commandos avaient une liste des personnalités à liquider au cours de l'assaut.

Cet acte de guerre, à l'encontre des pavillons grecs et turcs de ces navires, a été perpétré afin de consolider le blocus, lequel constitue en lui-même une violation du droit international.

En choisissant l'argument de la « légitime défense », les autorités israéliennes ont explicitement revendiqué leur souveraineté sur les eaux internationales à 69 miles nautiques au large de la Palestine ; cette annexion —temporaire ou durable— étant nécessaire à la poursuite du blocus, lequel serait nécessaire à la sécurité de l'Etat d'Israël.

En abordant un navire turc et en tuant des passagers, Tel-Aviv a d'abord choisi de répondre militairement à la crise diplomatique qui l'oppose depuis janvier 2009 à Ankara. Cette initiative est censée provoquer une crise au sein de l'état-major turc et entre celui-ci et le gouvernement turc. Cependant, elle pourrait aboutir à une rupture complète des relations militaires entre les deux pays, alors même que la Turquie aura été pendant un demi-siècle le meilleur allié d'Israël dans la région. D'ores et déjà, les manœuvres conjointes turco-israéliennes ont été annulées *sine die*. En outre, cette crise pourrait aussi avoir des conséquences sur les relations commerciales entre les deux pays, alors même que la Turquie est un partenaire vital pour l'économie israélienne.

Cependant, Tel-Aviv se devait de casser la crédibilité de la Turquie au moment où elle se rapproche de la Syrie et de l'Iran, et ambitionne d'exercer avec ses nouveaux partenaires une autorité régionale [3]. Dans l'immédiat, Israël devait sanctionner le rôle d'Ankara dans la négociation du Protocole de Téhéran sur l'industrie nucléaire iranienne.

Côté turc, où l'on s'attendait à une intervention israélienne musclée mais pas létale, le moment est venu de se poser en protecteur des populations palestiniennes, selon la doctrine néo-ottomane théorisée par le ministre des Affaires étrangères, le professeur Ahmet Davutoğlu. Sans attendre le retour du Premier ministre Recep Erdoğan, en voyage en Amérique latine, l'ambassadeur turc à Tel-Aviv a été rappelé à Ankara et une cellule de crise a été mise en place autour du vice-Premier ministre, Bülent Arınç. Elle est immédiatement entrée en contact avec les 32 gouvernements des Etats dont les passagers du convoi sont ressortissants. Tout le personnel diplomatique turc a été mobilisé pour saisir du problème le maximum d'Etats et d'organisations internationales. Dans une conférence de presse, M. Arınç a exigé la restitution

immédiate des trois bateaux turcs volés et de leur cargaison, ainsi et surtout que la libération des centaines de citoyens turcs enlevés et séquestrés. Il a choisi de qualifier l'attaque d'acte de « piraterie » (et non de guerre), de manière à offrir au gouvernement Netanyahu la possibilité de présenter l'affaire comme une « bavure » et non comme une politique. Dans cette logique, le président Abdullah Gül, quant à lui, a exigé que les tribunaux israéliens jugent les responsables de cette tuerie.

Depuis le Chili, M. Erdoğan a déclaré : « Cette action est totalement contraire aux principes du droit international, c'est le terrorisme d'un Etat inhumain. Je m'adresse à ceux qui ont appuyé cette opération, vous appuyez le sang, nous soutenons le droit humanitaire et la paix ».

Dans l'après-midi, Ankara a saisi la Conseil atlantique. La Turquie est membre de l'OTAN. Si elle ne trouve pas la réponse qu'elle attend du gouvernement israélien, elle pourrait qualifier l'attaque d'acte de guerre et requérir l'aide militaire des Etats membres de l'Alliance en vertu de l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord.

Le gouvernement Netanyahu a invité ses ressortissants à quitter la Turquie, tandis que des manifestations spontanées se multiplient devant les consulats israéliens où la foule réclame vengeance.

Côté états-unien, cette affaire rappelle celle de l'USS Liberty (8 juin 1967). Durant la guerre des Six jours, les Israéliens attaquèrent un bâtiment de surveillance électronique de l'US Navy, faisant 34 morts et 171 blessés. Tel-Aviv présenta ses excuses pour cette méprise sur le champ de bataille tandis que, tout en les acceptant officiellement, Washington y vu un outrage délibéré. Les Israéliens auraient voulu à l'époque sanctionner les critiques états-uniennes.

Cette fois, l'attaque de la flottille de la liberté pourrait être une sanction après le vote par Washington d'une résolution des Etats signataires du Traité de non-prolifération enjoignant Israël à déclarer ses armes nucléaires et à accepter les contrôles de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

La décision israélienne d'attaquer des navires civils dans les eaux internationales intervient après l'assassinat aux Emirats d'un dirigeant palestinien par une unité du Mossad ; la découverte d'un vaste système de copie falsifiées de passeports au détriment d'Etats occidentaux ; et le refus d'assister à la conférence internationale de suivi du Traité de non-prolifération. Cet ensemble de faits peut être interprété comme une succession de coups perpétrés par un Etat sûr de son impunité —et dans ce cas, il pourrait s'agir cette fois d'un coup de plus ou de trop—, ou comme une escalade après une courte friction publique avec l'administration US —il s'agirait alors de revendiquer le leadership du mouvement sioniste en montrant que Tel-Aviv décide et Washington entérine—.

Le Premier ministre Benjamin Netanyahu, en voyage en Amérique du Nord, a décidé de terminer sa visite canadienne et d'annuler son rendez-vous à la Maison-Blanche. Il a été joint par téléphone par le président Obama qui lui a demandé des explications.

La Haut commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, Navi Pillay, a déclaré que l'opération israélienne ne pouvait avoir aucune justification juridique. Le Rapporteur spécial sur les Droits de l'homme dans les territoires occupés palestiniens, Richard Falk, a tenu à souligner qu'au delà de l'atteinte à la liberté de circulation sur les mers, le problème central reste le blocus. « À moins que des actions promptes et décisives soient prises pour mettre au défi l'approche israélienne sur Gaza, nous serons tous complices d'une politique criminelle qui menace la survie d'une communauté assiégée », a-t-il affirmé. Le Conseil de sécurité a été convoqué en urgence, ce jour, à 18h TU. Le ministre turc des Affaires étrangères est parti à New York.

Thierry Meyssan

---

[1] « Dr. Arafat Shoukri : "Les conditions sont réunies pour faire de cette flottille un point de rupture" », entretien avec Silvia Cattori, *silviacattori.net*, 23 avril 2010.

[2] Les principaux organisateurs de la flottille de la liberté sont : Mouvement Free Gaza, Campagne Européenne pour Arrêter le Siège de Gaza (ECESG), Fondation turque d'Aide Humanitaire (IHH), Fondation malaisienne Perdana et Comité International pour Lever le Siège de Gaza.

[3] « Basculement stratégique au Proche-Orient », par Thierry Meyssan, *Réseau Voltaire*, 15 mai 2010.